



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Communiqué de presse

Paris, le 4 décembre 2019

Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, enclenche le dégel de 415 millions d'euros de crédits pour les établissements de santé

Comme annoncé par le Premier ministre, Edouard PHILIPPE, lors de la présentation des mesures « Investir pour l'hôpital » le 20 novembre dernier, Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé confirme le reversement immédiat aux établissements de santé de l'intégralité des crédits hospitaliers mis en réserve au début de l'année 2019, soit 415 millions d'euros.

Chaque année, une partie des fonds servant au financement des hôpitaux est mis en réserve en début d'exercice. Cette année, l'engagement et les efforts de chacun ont permis le respect de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM), d'où la décision de dégeler l'intégralité des crédits mis en réserve.

Ce sont donc 415 millions d'euros de crédits supplémentaires qui seront alloués ce mois-ci aux établissements de santé.

En rupture avec la décennie précédente, c'est la deuxième année consécutive que l'intégralité des crédits mis en réserve est restituée aux établissements de santé et pour l'ensemble des champs d'activité (court séjour, SSR et psychiatrie).

Cette décision importante constitue une juste reconnaissance de l'engagement des établissements de santé et de leurs professionnels dans les démarches de transformation de l'offre de soins en lien avec la stratégie « Ma santé 2022 », et un soutien aux missions qu'ils assument.

Contact presse :

Cabinet d'Agnès Buzyn : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr – 01 40 56 60 65